



Offres d'emploi **CDII Animatrice/ animateur accueil collectif de mineurs**

Présentation de la structure

Arthon Animation Rurale est une association d'animation socio-éducative agréée jeunesse et éducation populaire. Elle est née en 1996 de l'engagement d'un groupe d'habitants qui se sont mobilisés pour la création de structures d'accueil collectif dans le domaine de l'enfance dans une première étape pour se positionner aujourd'hui dans une approche plus globale en direction de la famille et de l'ensemble des habitants du territoire.

Animateur(trice) d'accueil collectif de mineurs

Détail de l'offre :

L'association recherche un(e) animateur(trice) permanent(e) pour compléter l'équipe.

Missions du poste :

- Participer à la réflexion et à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'accueil périscolaire et de loisirs
- Proposer et organiser les séances d'animations pour les différents groupes d'enfants et les adapter en fonction du contexte : rythme des enfants, conditions météorologiques, actualités (projets culturels, partenariat, événements sur le territoire).
- Accompagnement et gestion de la vie quotidienne
- Accueil d'enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement.
- Participation au travail en équipe. (préparation des activités, aménagements des espaces, réunion d'équipe).

Compétences :

- Technique d'animation
- Connaissances des règles de sécurité
- Sens de l'organisation
- Capacité d'écoute et d'adaptation
- Réactivité, dynamisme
- Capacité à travailler en équipe
- Etre titulaire d'un diplôme dans l'animation ou équivalence est fortement souhaité

Conditions de travail et rémunération :

Annualisation du 25 avril au 31 août :

- Contrat à Durée Indéterminée avril au par intermittence (CDII).
- Date souhaitée d'embauche : 25 avril 2022
- Durée de travail : 23h lissé (d'avril 2022 à août 2022),

Annualisation du 1er septembre 22 au 31 août 23 :

- Contrat à Durée Indéterminée par intermittence (CDII) - Annualisation : 24h annuelle

- > Période scolaire : 26h30 semaine
- > Période de vacances scolaires semaine de 20h et de 45h
- 6 semaine vacances scolaire : 45h/semaine + 2 semaine vacances scolaire : 20h

- Indice 257 Convention collective de l'animation ECLAT. De 10,57€ à 11,05 brut de l'heure.
- Lieu de travail : mobilité sur trois sites sur la commune de Chaumes en Retz
site 1 Arthon : 22 rue des écoliers 44320 chaumes en retz
site 2 Arthon : 5 place de l'église 44320 Chaumes en Retz
site 3 La Sicaudais 2 place ste victoire 44320 chaumes en retz

Envoyer lettre de motivation et CV par courrier ou courriel.

Arthon Animation Rurale - Mme Fredet Delphine
22, rue des écoliers Arthon-en-Retz 44320 Chaumes en Retz
delphine.fredet@aarpro.org